

Budget Supplémentaire du Laboratoire d’analyse Pumonté 2020

Cullettività di Corsica
Raportu di u Presidente di u Cunsigliu
Esecutivu di Corsica

INTRODUCTION	2
A. Budget primitif du Budget annexe 2020 :	3
B. Résultats constatés au CA 2019 :	3
C. Les propositions du Budget Supplémentaire au budget annexe :	4
1. Les recettes :	5
1-1 Les recettes de fonctionnement :	5
1-2 Les recettes d’investissement :	5
2. Les dépenses :	6
2-1 Les dépenses de fonctionnement :	6
2-2 Les dépenses d’investissement :	7
CONCLUSION	8

INTRODUCTION

La crise sanitaire qui vient de frapper le monde sur ce premier semestre 2020 constitue une crise jamais connue. La virulence de la maladie et la rapidité de sa contagion à l’échelle de la planète ont conduit la quasi-totalité des autorités nationales à prendre des mesures de protection inédites.

Aussi, pour certains secteurs, tels que l’alimentaire, le vétérinaire ou les eaux usées, l’activité du laboratoire d’analyse Pumonti a été quasiment à l’arrêt pendant la période de confinement, et très en dessous de la normale pour les eaux de consommation humaine.

La reprise a été progressive dans tous les secteurs.

De plus, le Laboratoire a été frappé par les intempéries du 11 juin, reconnues comme catastrophe naturelle. L’inondation des locaux a constitué un facteur aggravant dans la relance des activités.

Ainsi, le Budget Supplémentaire au budget annexe du Laboratoire d’analyse en tant que décision modificative particulière :

- reprend les résultats et les restes à réaliser adoptés dans le cadre du compte administratif de l’exercice précédent et,
- permet, comme toute décision modificative, de procéder aux réajustements des inscriptions portés au budget primitif.

A. Budget primitif du Budget annexe 2020 :

Pour mémoire, l’équilibre du Budget primitif au Budget annexe 2020 s’établissait conformément au tableau ci-dessous :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	3 896 540,00	4 066 540,00	170 000,00	-
<i>ventilées</i>	3 896 540,00	4 066 540,00	170 000,00	-
<i>non ventilées</i>	-	-	-	-
Opération d'ordre	214 050,00	44 050,00	44 050,00	214 050,00
<i>Opérations d'amortissement</i>	160 379,00	44 050,00	44 050,00	160 379,00
<i>Virement de section</i>	53 671,00			53 671,00
Total	4 110 590,00	4 110 590,00	214 050,00	214 050,00
Total général	Dépenses	4 324 640,00	Recettes	4 324 640,00

B. Résultats constatés au CA 2019 :

La décomposition des résultats est la suivante :

	Labo 2A
Résultat exercice section de fonctionnement	3 989,67
Résultat reporté	-
Résultat de fonctionnement (a)	3 989,67
Résultat exercice section d'investissement	- 204 363,86
Résultat reporté	200 374,19
Solde d'exécution (b)	- 3 989,67
Résultat (a)+(b)	-

Lors du vote du budget supplémentaire, l’Assemblée de Corse sera amenée à se prononcer sur l’affectation du résultat de 2019, soit 3 989,67 €.

Ce dernier viendra couvrir le besoin de financement de la section d’investissement de 3 989,67 €.

C. Les propositions du Budget Supplémentaire au budget annexe :

Le budget supplémentaire au budget annexe du Laboratoire d’analyse Pumonti 2020 s’équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 78 989,67 €, portant le montant total du budget annexe 2020 à 4 403 629,67 €. Pour mémoire, en 2019 le budget annexe s’équilibrait à 4 546 093,24 €, soit -3,13 %.

BS 2020	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	75 000,00	75 000,00	-	-
<i>ventilées</i>	75 000,00	75 000,00	-	-
<i>non ventilées</i>	-	-	-	-
Opération d'ordre	-	-	-	-
<i>Opérations d'amortissement</i>	32 925,00			32 925,00
<i>Virement de section</i>	- 32 925,00			- 32 925,00
Reprise du résultat			3 989,67	
Affectation au 1068				3 989,67
Total	75 000,00	75 000,00	3 989,67	3 989,67
Total général	Dépenses	78 989,67	Recettes	78 989,67

Les dépenses s’élèvent à 78 989,67 € et impactent à 95 % la section de fonctionnement, le déficit d’investissement est comptabilisé à hauteur de 3 989,67 €.

Ces propositions nouvelles représentent une augmentation de 1,83 % par rapport à la globalité des crédits inscrits au BP 2020 toutes sections confondues (PM : 4 324 640 €).

Le montant des recettes nouvelles s’établit également à 78 989,67 €.

Le montant du 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » s’établit à 3 989,67 €.

Le virement de section, impacté par les mouvements d’ordre, est diminué de 32 925 €, présentant ainsi une baisse de 61 % par rapport au BP 2019 où, pour mémoire il s’élevait à 53 671 €.

BP + BS 2020	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	3 971 540,00	4 141 540,00	170 000,00	-
<i>ventilées</i>	3 971 540,00	4 141 540,00	170 000,00	-
<i>non ventilées</i>	-	-	-	-
Opération d'ordre	214 050,00	44 050,00	44 050,00	214 050,00
<i>Opération d'amortissement</i>	193 304,00	44 050,00	44 050,00	193 304,00
<i>dont Virement de section</i>	20 746,00	-	-	20 746,00
Reprise du résultat			3 989,67	
Affectation au 1068				3 989,67
Total	4 185 590,00	4 185 590,00	218 039,67	218 039,67
Total général	Dépenses	4 403 629,67	Recettes	4 403 629,67

1. Les recettes :**1-1 Les recettes de fonctionnement :**

	Voté 2019	Réalisé 2019	BP 2020	BS 2020	BP + BS 2020
Recettes					
Fonctionnement	4 070 790,24	3 819 050,33	4 110 590,00	75 000,00	4 185 590,00
Sous Total opérations réelles	4 026 740,24	3 775 005,33	4 066 540,00	75 000,00	4 141 540,00
70 Produits, services, domaines.....	1 600 000,00	1 413 287,24	1 400 000,00	- 400 000,00	1 000 000,00
75 Autres produits de gestion courante	2 426 740,24	2 361 156,25	2 666 540,00	475 000,00	3 141 540,00
013 Atténuations de charges		561,84			-
Sous Total opérations ordre	44 050,00	44 045,00	44 050,00	-	44 050,00
042 Opérations ordre transfert entre section	44 050,00	44 045,00	44 050,00		44 050,00

Le budget supplémentaire réévalue les recettes réelles de fonctionnement de 75 000 € et porte ainsi le montant de ces recettes à 4 141 540 €, soit une augmentation de 1,84 %.

Les recettes liées aux produits des services (Chap. 70), directement liées à l’activité du laboratoire diminuent de 400 000 €, soit -17,81% par rapport aux prévisions initiales. Ces baisses sont la conséquence de l’arrêt d’activité dû à la crise sanitaire et aux inondations du mois de juin.

La reprise d’activité progressive dans tous les secteurs (alimentaire, vétérinaire, eaux usées, eaux de consommation humaine) ne permet pas de rattraper le retard.

De plus, durant la période estivale, le contrôle des baignades et piscines a été allégé par l’Agence Régionale de la Santé (pas de contrôle en mai et allègement des fréquences les autres mois).

En contrepartie, la subvention d’équilibre, versée au budget annexe, est augmentée de 475 000 €. Son montant est ainsi porté à 3 141 540 €, soit une hausse de 17,81 % par rapport au BP.

1-2 Les recettes d’investissement :

	Voté 2019	Réalisé 2019	BP 2020	BS 2020	BP + BS 2020
Recettes					
Investissement	475 303,00	382 137,52	214 050,00	3 989,67	218 039,67
Sous Total opérations réelles	-	-	-	-	-
Sous Total opérations ordre	253 541,76	160 376,28	214 050,00	-	214 050,00
040 Opérations ordre transfert entre section	160 376,28	160 376,28	160 379,00	32 925,00	193 304,00
021 Virement à la section de fonctionnement	93 165,48		53 671,00	- 32 925,00	20 746,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	21 387,05	21 387,05		3 989,67	3 989,67
001	200 374,19	200 374,19			-

Ces dernières sont réévaluées de 3 989,67 €, soit une hausse de 1,86 %.

L’augmentation provient de l’affectation du résultat de fonctionnement au déficit de la section d’investissement (1068).

Les opérations d’ordre sont nulles. En effet, les amortissements, comptabilisés en recette au chapitre par nature 040 et revalorisés à hauteur de 32 925 €, contribuent à faire diminuer le virement de section du même montant.

2. Les dépenses :

2-1 Les dépenses de fonctionnement :

	Voté 2019	Réalisé 2019	BP 2020	BS 2020	BP + BS 2020
Dépenses					
Fonctionnement	4 070 790,24	3 815 060,66	4 110 590,00	75 000,00	4 185 590,00
Sous Total opérations réelles	3 817 250,00	3 654 684,38	3 896 540,00	75 000,00	3 971 540,00
011 Charges à caractère général	752 550,00	582 887,66	728 540,00	50 000,00	778 540,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 063 700,00	3 071 795,26	3 168 000,00	25 000,00	3 193 000,00
65 Autres charges de gestion courante		1,46			-
67 Charges spécifiques	1 000,00				-
Sous Total opérations ordre	253 540,24	160 376,28	214 050,00	-	214 050,00
042 Opérations ordre transfert entre section	160 376,28	160 376,28	160 379,00	32 925,00	193 304,00
023 Virement à la section d’investissement	93 163,96		53 671,00	- 32 925,00	20 746,00

Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au BS 2020 s’élèvent à 75 000 €, en hausse de 1,92 % par rapport au BP.

Les inscriptions complémentaires sur le chapitre 011 « Charges à caractère général », à hauteur de 50 000 €, sont nécessaires pour le rachat de produits et de petits matériels endommagés lors des inondations de juin dernier.

Le chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés » est réévalué de 25 000 €. En effet, au regard de la crise sanitaire, une enveloppe financière plus importante a été attribuée afin de pourvoir les recrutements saisonniers.

Les opérations d’ordre sont nulles. En effet, les dotations aux amortissements, comptabilisés en dépense au chapitre par nature 042 et revalorisés à hauteur de 32 925 €, contribuent à faire diminuer le virement de section du même montant.

2-2 Les dépenses d’investissement :

	Voté 2019	Réalisé 2019	BP 2020	BS 2020	BP + BS 2020
Dépenses					
Investissement	475 303,00	386 127,19	214 050,00	3 989,67	218 039,67
Sous Total opérations réelles	431 253,00	342 082,19	170 000,00	-	170 000,00
20 Immobilisations corporelles	1 000,00	259,58			-
21 Immobilisations incorporelles	430 253,00	341 822,61	170 000,00		170 000,00
Sous Total opérations ordre	44 050,00	44 045,00	44 050,00	-	44 050,00
040 Opérations ordre transfert entre section	44 050,00	44 045,00	44 050,00		44 050,00
001 Solde exécution investissement reporté				3 989,67	3 989,67

La seule inscription concerne le solde d’exécution de la section d’investissement reporté (001).

CONCLUSION

Ce budget supplémentaire est principalement un budget de report actant la reprise des résultats constatés.

Il permet également d’effectuer les ajustements nécessaires tant en recette qu’en dépense.

Ainsi, il vous est demandé de bien vouloir :

- Affecter l’excédent de fonctionnement au financement de la section d’investissement pour un montant de 3 989,67 € inscrit au compte 1068 du chapitre 922 ;
- Adopter le budget supplémentaire au budget annexe du Laboratoire d’analyse Pumonti de l’exercice 2020 arrêté à 78 989,67 euros.